

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

PRÊTS À DES ÉTATS
ÉTRANGERS POUR
CONSOLIDATION DE
DETTES ENVERS LA
FRANCE



PROGRAMME 852

**PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS POUR CONSOLIDATION DE DETTES ENVERS LA
FRANCE**

Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France

Programme n° 852 | BILAN STRATÉGIQUE

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Emmanuel MOULIN

Directeur général du Trésor

Responsable du programme n° 852 : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France

Précisions sur le changement de responsable du programme

Décret du 21 octobre 2020 portant nomination d'un directeur général à l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance - M. MOULIN (Emmanuel) : M. Emmanuel MOULIN, administrateur civil hors classe, est nommé directeur général du Trésor à l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance, en remplacement de Mme Odile RENAUD-BASSO, à compter du 2 novembre 2020

Le programme 852 mis en œuvre par le ministère de l'économie, des finances et de la relance participe à la politique transversale d'aide publique au développement (APD).

Depuis le milieu des années 1990, la France participe activement au sein de la communauté internationale à la mise en œuvre d'initiatives collectives d'annulation de dettes, parmi lesquelles l'initiative « Pays pauvres très endettés » (IPPTE) et l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM). Ces actions visent à rétablir la soutenabilité de la dette des pays en développement et à dégager des marges financières pour le financement de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ainsi que les Objectifs du développement durable (ODD), adoptés lors du sommet spécial des Nations Unies sur le développement durable en septembre 2015.

La France met en œuvre des traitements de dette en faveur des Pays les moins avancés (PMA) et des Pays à revenu intermédiaire (PRI), décidés dans le cadre multilatéral et le cadre bilatéral. Le Club de Paris est le groupe informel de créanciers publics au niveau multilatéral dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux difficultés de paiement de nations endettées. La présidence et le secrétariat du Club de Paris sont assurés par la France.

Ces traitements contribuent à restaurer la soutenabilité de la dette extérieure de ces pays ou à leur permettre de faire face à des crises de liquidité extérieures temporaires. Dans certains cas, principalement celui des pays éligibles à l'initiative IPPTE, la France décide d'aller au-delà des décisions prises dans le cadre multilatéral du Club de Paris et de mettre en œuvre des traitements de dettes plus favorables aux pays emprunteurs, sur une base bilatérale.

A cet effet, le programme 852 retrace les prêts consentis dans le cadre d'accords de consolidation en vue du refinancement des prêts du Trésor, des prêts de l'Agence française de développement (AFD) et des échéances de prêts dues au titre de refinancements antérieurs, soit sur ressources de Natixis (ex-Banque française du commerce extérieur), soit du Trésor.

L'année 2020 a permis de concrétiser le traitement de la dette de la Somalie. La signature de l'accord bilatéral le 26 novembre 2020 entre la France et la Somalie a permis de mettre en œuvre les recommandations du Procès-Verbal agréé le 31 mars 2020 entre la Somalie et les créanciers du Club de Paris. Suite à la signature de cet accord, une opération de refinancements de créances via le programme 852 a été réalisée pour un montant de 70,77 M€. Les recettes sont constituées uniquement des remboursements en capital qui sont effectués par les pays emprunteurs au titre des accords de dette (45,82 M€). Les remboursements en intérêts sont enregistrés au budget général de l'État.

La détérioration de l'indicateur de performance du programme depuis quelques années traduit la situation préoccupante en matière de dette de plusieurs pays bénéficiaires de l'initiative PTE.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE**OBJECTIF 1****Participer au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à la création des conditions de la croissance des pays en développement**

INDICATEUR 1.1

Pourcentage de pays dont la soutenabilité de la dette a été rétablie par l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

1 – Participer au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à la création des conditions de la croissance des pays en développement

INDICATEUR

1.1 – Pourcentage de pays dont la soutenabilité de la dette a été rétablie par l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Pourcentage de pays qui présentent un risque faible ou modéré de surendettement parmi les bénéficiaires d'un allègement de dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (indicateur restreint aux pays pour lesquels la France était l'un des cinq premiers créanciers)	%	57	54	54	54	54	61

Commentaires techniques

Source des données : Rapports publics du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour les pays éligibles à l'initiative PPTTE.

Mode de calcul : La soutenabilité de la dette du pays considéré est évaluée à partir des analyses de soutenabilité de la dette réalisées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Ces analyses permettent de classer les pays en trois catégories de risque de surendettement : fort, moyen ou faible. Dans une vision prospective, on considère que le critère de soutenabilité est rempli pour les pays classés dans les catégories à risque faible de surendettement (aucun dépassement des plafonds d'endettement sur les 20 ans à venir) ou à risque moyen (dépassement des plafonds uniquement en cas de chocs exogènes). En revanche, un pays présentant aujourd'hui des ratios satisfaisants mais étant considéré comme à fort risque de surendettement (dépassement des seuils plafonds dans tous les scénarios étudiés) est considéré comme ne remplissant pas le critère de soutenabilité.

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'indicateur est de nouveau à 54 % en 2020, soit 15 pays sur 28. Le Burundi, le Cameroun, la République du Congo, la Gambie, le Ghana, Haïti, la Mauritanie, le Mozambique, la République Centrafricaine, Sao Tomé & Principe, la Sierra Leone, le Tchad et la Zambie sont les 13 pays bénéficiaires de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) pour lesquels la France comptait parmi les cinq premiers créanciers et qui sont retombés en risque élevé de surendettement ou sont en situation de surendettement.

Plusieurs pays bénéficiaires de l'initiative PPTTE apparaissent ainsi dans une situation préoccupante de dette insoutenable, malgré les efforts consentis par le passé, et sont pour certains revenus à leur niveau d'endettement antérieur à l'initiative PPTTE. Ces pays doivent aujourd'hui mener des politiques d'endettement prudentes, tant en termes de montant que de niveau de concessionnalité. Inversement, seuls deux pays sur le périmètre (Madagascar et Ouganda) présentaient en 2020 un faible risque de surendettement.

Cette dégradation générale de la soutenabilité de la dette est en partie due à la crise sanitaire actuelle ainsi qu'à des événements climatiques et sécuritaires, mais également à des dérapages budgétaires, à la variation des taux de change ou encore au recours à des financements externes auprès du secteur privé ou à d'autres créanciers souverains non membres du Club de Paris, afin de financer le développement.

Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France

Programme n° 852 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020			
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	250 296 650 70 765 894	250 296 650 70 765 894	250 296 650
Total des AE prévues en LFI	250 296 650	250 296 650	250 296 650
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-178 056 650	-178 056 650	
Total des AE ouvertes	72 240 000	72 240 000	
Total des AE consommées	70 765 894	70 765 894	

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020			
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	250 296 650 70 765 894	250 296 650 70 765 894	250 296 650
Total des CP prévus en LFI	250 296 650	250 296 650	250 296 650
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-178 056 650	-178 056 650	
Total des CP ouverts	72 240 000	72 240 000	
Total des CP consommés	70 765 894	70 765 894	

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements	245 350 000	245 350 000	245 350 000

Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France

Programme n° 852 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France			0
Total des AE prévues en LFI	245 350 000	245 350 000	245 350 000
Total des AE consommées	0		0

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	245 350 000	245 350 000	245 350 000
			0
Total des CP prévus en LFI	245 350 000	245 350 000	245 350 000
Total des CP consommés	0		0

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommés* en 2019	Ouverts en LFI pour 2020	Consommés* en 2020
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	0	250 296 650	70 765 894	0	250 296 650	70 765 894
Prêts et avances	0	250 296 650	70 765 894	0	250 296 650	70 765 894
Total hors FdC et AdP		250 296 650			250 296 650	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-178 056 650			-178 056 650	
Total*	0	72 240 000	70 765 894	0	72 240 000	70 765 894

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2020						178 056 650		178 056 650
Total						178 056 650		178 056 650

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général						178 056 650		178 056 650

Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France

Programme n° 852 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France		250 296 650 70 765 894	250 296 650 70 765 894		250 296 650 70 765 894	250 296 650 70 765 894
Total des crédits prévus en LFI *	0	250 296 650	250 296 650	0	250 296 650	250 296 650
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		-178 056 650	-178 056 650		-178 056 650	-178 056 650
Total des crédits ouverts	0	72 240 000	72 240 000	0	72 240 000	72 240 000
Total des crédits consommés	0	70 765 894	70 765 894	0	70 765 894	70 765 894
Crédits ouverts - crédits consommés		+1 474 106	+1 474 106		+1 474 106	+1 474 106

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	250 296 650	250 296 650	0	250 296 650	250 296 650
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	250 296 650	250 296 650	0	250 296 650	250 296 650

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Une partie des crédits ouverts sur ce programme en loi de finances initiale, devenue inutile en cours d'année, a été annulée par la loi n° 2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificative pour 2020.

Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France

Programme n° 852 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

DÉPENSES PLURIANNUELLES

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)**

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) 72 240 000	CP ouverts en 2020 * (P1) 72 240 000
AE engagées en 2020 (E2) 70 765 894	CP consommés en 2020 (P2) 70 765 894
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) 0	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 0
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) 1 474 106	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 70 765 894

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) 0					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) 0					
Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net (R3 = R1 + R2) 0	–	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 0	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) 0	
AE engagées en 2020 (E2) 70 765 894	–	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 70 765 894	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) 0	
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R6 = R4 + R5) 0	
					Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) 0
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Prêts à des États étrangers pour consolidation des dettes envers la France

Programme n° 852 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION

01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>						
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France		250 296 650 70 765 894	250 296 650 70 765 894		250 296 650 70 765 894	250 296 650 70 765 894

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	250 296 650	70 765 894	250 296 650	70 765 894
Prêts et avances	250 296 650	70 765 894	250 296 650	70 765 894
Total	250 296 650	70 765 894	250 296 650	70 765 894

L'écart entre le montant des dépenses prévu en LFI et le solde réalisé provient essentiellement du report de traitements de dette initialement prévus en 2020.

Suite à la signature d'un accord bilatéral entre la France et la Somalie le 26 novembre 2020 mettant en œuvre les recommandations du Procès-Verbal agréé le 31 mars 2020 entre la Somalie et les créanciers du Club de Paris, une opération de refinancements de créances via le programme 852 a été réalisée pour un montant de 70,77 M€.